

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 MAI 2024**

Délibération n° 2024-03-45

Date de la convocation : 25 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : **21**
Nombre de conseillers présents : **16**
Nombre de procurations : **4**
Votes : **20**

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Le trente et un mai deux-mil-vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, LESCANNE Etienne, SANTIAGO François, BASTY Jean Pierre, LARGERON Olivier, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, EBOLI Laure, RAYMOND Jonathan.

Procurations :

DUCHAMP Françoise procuration à MERLE Evelyne
FAURE Pascal procuration à LESCANNE Etienne
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène
BESSON Hélène procuration à SANTIAGO François

Absents excusés :

MASSARDIER Alexandre

Secrétaire :

RAYMOND Jonathan

**OBJET : CONVENTION AVEC LE CENTRE MUSICAL DU HAUT-PILAT POUR
L'EVEIL MUSICAL EN MILIEU SCOLAIRE 2024/2025**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler la convention qui permettra au Centre Musical du Haut-Pilat d'intervenir en milieu scolaire dans chacune des écoles de la commune.

Il indique que le taux horaire applicable à partir de la rentrée de septembre 2024 sera de 1 644 € pour une heure d'intervention chaque semaine de l'année scolaire 2024/2025.

Le coût total de cette prestation serait donc de 8 220 € pour :

- Ecole de l'Etang2 h/semaine
- Ecole Saint Joseph.....2 h/semaine
- Ecole de la République.....1 h/semaine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE cette proposition ;
- AUTORISE le maire à signer la convention.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 31 mai 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20240531-2024-03-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024

Le Maire

Vincent DUCREUX